

NOUVEAU REPORT DE LA LOI GRAND ÂGE ET AUTONOMIE

Le Ministre du Budget, G. Darmanin a annoncé de façon incidente au cours d'une interview le report de la loi Grand Âge et Autonomie à l'été 2020.

Une telle désinvolture est particulièrement choquante, car :

- il s'agit d'une loi promise par le Président de la République en juin 2018 suite au mouvement de grève de janvier 2018 lancé par l'intersyndicale et l'AD-PA ;
- c'est le Ministre Budget qui a fait cette annonce et non la Ministre en charge de ce dossier, ce qui montre bien la nécessité de nommer le plus rapidement possible un(e) Ministre aux personnes âgées de plein exercice ;
- le Ministre du Budget évoque un report en juin 2020 sans plus de certitude ;
- les rapports demandés par le gouvernement, et remis par D. Libault et M. El Khomri, insistent sur l'urgence de la réforme.

L'AD-PA demande, donc, au Président de la République de respecter au plus vite ses engagements, afin d'améliorer les conditions de vie des millions de Français concernés (personnes âgées, familles, salariés...).

Ni report ni rapport, le secteur de l'aide aux personnes âgées demande des actes concrets.

#repondeznous

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Tel : 01 55 12 17 24

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :

-  @AssociationADPA
-  <https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>
-  <http://ad-pa.blogspot.fr/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées